

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 609

AMENDEMENT

présenté par
M. Bloch, M. Chaix et M. Valentin

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 89, insérer l'alinéa suivant:

« Face aux délais répétés et aux différences irréconciliables sur les orientations du programme MGCS (Main Ground Combat System), désormais incompatibles avec le calendrier de modernisation des moyens français de combat blindé lourd, la présente actualisation met un terme à la participation de la France au programme. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à consacrer dans l'actualisation de la LPM le retrait officiel de la France au programme MGCS (Main Ground Combat System).

Le programme européen MGCS devait permettre l'émergence d'un nouveau char équipé d'un système de combat connecté (drones, capteurs avancés, robots terrestres, et assistance IA).

Il est en effet impératif que la France dispose d'un char de nouvelle génération, adapté aux conflits modernes, c'est-à-dire capable de faire face aux drones FPV, missiles anti-chars et aux frappes de longue portée.

Il est cependant devenu incontestable aujourd'hui qu'il ne s'agira pas du MGCS: en effet, l'annonce d'une dizaine d'année de retard par la ministre des Armées sur le projet n'est que le révélateur de différences irréconciliables entre les industriels Français et Allemands, liées à des divergences quant à nos besoins opérationnels, et surtout, des attentes vis-à-vis du projet:

Sur les équipements industriels, il persiste une divergence qui paraît irréconciliable sur l'armement principal du MGCS: celle du choix du canon, entre le 130 mm de Rheinmetall (KF51/L51) et l'ASCALON de KNDS France. Un dilemme déterminant pour le leadership technologique sur le projet.

Aussi, concernant nos besoins opérationnels: la France envisage un blindé mobile, transportable logistiquement et exportable, alors que l'Allemagne envisage des capacités lourdes de haute intensité liée à sa situation géographique, à proximité du flanc Est de l'Europe.

Enfin, bien qu'a priori impensable en l'état, l'aboutissement d'un tel projet restreindrait considérablement la France dans sa politique d'exportation d'armements, alors même qu'il s'agit d'un avantage comparatif majeur pour l'économie française: ainsi, tout matériel co-développé avec l'Allemagne sera soumis aux règles d'exportations allemandes: Berlin s'est déjà opposé, par le passé, à l'exportation d'armes notamment des avions de combat Eurotyphoon vers l'Arabie Saoudite, entre 2018 et 2024, laissant le partenaire britannique dans une situation complexe.

Dans ce contexte, la France par idéologie a misé sur le MGCS, éloignant une perspective de capacité intermédiaire française et souveraine: à l'inverse, l'Allemagne a consacré des efforts conséquents à la mise en service du char Leopard 2A8, et le développement du Léopard 3 avec KNDS Allemagne et Rheinmetall.

Notre aveuglement idéologique vis-à-vis de ce projet, couplé au désengagement de l'Allemagne, met la France dans une situation de possible rupture capacitaire, sans solution intermédiaire crédible, alors que le retrait du Char Leclerc est envisagé pour 2037.

Les conséquences de cet aveuglement sont des dépenses considérables pour le contribuable français pour un projet qui ne verra probablement jamais le jour: 500 millions € ont été sanctuarisés pour le MGCS dans la LPM 2024-2030, qui demeure à la phase d'études.

En conséquence, la France dépense, demeure dans l'attente, risque la rupture capacitaire, et a perdu du temps et de l'argent qu'elle aurait pu consacrer au développement de son propre char de nouvelle génération.

Dans ce contexte, les dispositions de l'actualisation prévoyant le développement d'une capacité de char intermédiaire français vont dans le bon sens.

Le MGCS n'est plus une priorité pour l'Allemagne: face à cette évidence, le groupe UDR propose que la France se retire du projet MGCS, et que nos efforts technologiques, industriels et financiers aboutissent à une solution française souveraine, alignées avec nos besoins opérationnels, notre positionnement commercial, et notre intérêt national.